

## **La FNCL confirme la nécessité d'une revalorisation des produits de grandes consommations pour assurer la remontée du prix du lait aux producteurs**

Après deux années de prix du lait aux producteurs à des niveaux très bas fragilisant ou remettant en cause les équilibres économiques des exploitations laitières des associés-coopérateurs (rémunération, investissements, ...), la confirmation du redressement des marchés mondiaux sur certains produits laitiers provoque une remontée des prix du lait en Europe.

La FNCL souhaite tout d'abord rappeler que les coopératives laitières appartiennent à leurs producteurs, et que, depuis le début de cette crise, des arbitrages budgétaires ont été faits au profit des associés-coopérateurs par des compléments de prix, des ristournes, des soutiens financiers en reportant notamment des investissements dans les coopératives.

Le prix de la matière grasse continue sa hausse (+23% depuis 6 mois et qui s'accélère ces dernières semaines). La poudre de lait, deuxième composante indispensable pour le prix du lait, dont les stocks publics et privés importants limitaient jusqu'à présent la remontée du prix du lait aux producteurs est en hausse continue depuis maintenant plusieurs semaines (+11% depuis mi-avril). En effet, la production laitière européenne, en baisse continue depuis le début de l'année (-2,5% sur le premier trimestre au niveau européen), n'a pas atteint les niveaux attendus ce printemps (-5% sur les dernières semaines en France).

« À la vue de ces perspectives haussières sur les prix pour 2017, il est important que la filière laitière dans sa globalité participe à cette tendance et retrouve un équilibre permettant la rémunération de chaque maillon notamment la revalorisation attendue sur le prix du lait aux producteurs » souligne Dominique Chargé, Président de la FNCL. La valorisation des produits de grande consommation (lait de consommation, fromages, yaourts, beurre, crème, ...) sur l'ensemble des circuits de distribution (grandes surfaces, restauration hors domicile, ...) doit participer à ce retour à l'équilibre et permettre à la filière laitière française d'accompagner durablement cette évolution. « Chacun doit prendre ses responsabilités » conclut Dominique Chargé.

### **A propos de la FNCL**

La Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL) a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. La FNCL s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de la FNCL, 40 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par leurs associés-coopérateurs. La coopération laitière représente 55 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros en 2015. Plus de 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.

### **Contact presse – Agence Pressario :**

Hortense Grégoire : 01 46 24 19 80 - [hortense.gregoire@pressario.fr](mailto:hortense.gregoire@pressario.fr)  
Amandine Millot : 01 46 24 92 93 – [amandine@pressario.fr](mailto:amandine@pressario.fr)